



Déclaration de politique communale 2024-2030

Présentée en séance du Conseil communal du 27 janvier 2025

Déclaration de politique communale 2024-2030

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Chers membres du Collège et du Conseil communal renouvelés,

Et à travers vous, chers habitants de Waterloo,

Une nouvelle législature vient de commencer. Durant ces six ans, les élus de toutes les formations politiques ne manqueront pas de débattre et de prendre des décisions dans l'intérêt général et avec la volonté d'améliorer la vie de chaque Waterlootois.

Lors du scrutin du 13 octobre, les électeurs ont redistribué les cartes de la représentation démocratique de ce Conseil tout en renouvelant leur soutien important à la majorité sortante. Cette élection traduit leur aspiration à une stabilité politique tout en maintenant un dialogue ouvert et constructif. Je félicite une nouvelle fois les nouveaux élus de tous horizons politiques et leur souhaite la bienvenue dans cette assemblée de débat et de travail. Ce débat, je nous le souhaite sincère, riche et surtout bienveillant, dans le respect mutuel.

J'espère réellement que nous pourrons mener un travail serein dans l'intérêt des Waterlootois, et ce, au-delà des clivages politiques. La mandature qui s'est achevée en 2024 nous a confrontés à des crises majeures, qu'elles soient sanitaire, économique ou climatique. Cependant, ces épreuves n'ont pas remis en question notre énergie à servir l'intérêt général. Elles ont même renforcé notre détermination et notre volonté d'agir concrètement pour le bien commun. Nous avons appris de ces moments difficiles et sommes prêts à relever les défis à venir, avec pragmatisme et sérieux.

Grâce à la confiance que les Waterlootois ont accordée à ma formation politique, la majorité va pouvoir poursuivre ses projets concernant l'embellissement et la rénovation de notre Commune et continuer à faire en sorte qu'il fasse toujours bon vivre à Waterloo.

Au-delà du soutien important à notre projet pour Waterloo, des messages clairs ont été exprimés concernant l'information, la communication des décisions et le lien entre les habitants et les élus. Ces messages, nous les entendons et nous travaillons pour apporter la réponse la plus juste et la plus adaptée possible. Nous veillerons à ce que chaque Waterlootois se sente davantage encore écouté et considéré. Nous avons le devoir d'être attentifs à tous les habitants, quels que soient leur quartier, leur âge, leur milieu socioprofessionnel, sportif ou culturel. À nous d'être encore plus présents sur le terrain et au contact de la population.

À cette fin, nous allons augmenter de manière substantielle les réunions de quartier pour être toujours plus en contact avec les habitants et répondre à leurs besoins.

Notre majorité a la volonté de mener une politique constructive et rigoureuse.

Avec le Collège et, je l'espère, l'ensemble des conseillers, nous avons la volonté de faire aboutir et de concrétiser les projets entamés ces dernières années, préparer l'avenir et permettre à chacun de trouver sa place dans notre Commune.

Les défis qui nous attendent sont importants notamment en matière de sécurité publique, de propreté publique, de mobilité, de performance énergétique des bâtiments, de rénovation du bâti et des espaces publics, d'infrastructures sportives et culturelles, de mise en place de projets citoyens. Nous avons la volonté d'être un soutien et un relais à l'ensemble de nos habitants avec une attention particulière aux plus démunis, à nos seniors et à nos jeunes. Le pouvoir communal a une capacité d'impulsion forte, et pour y parvenir, nous avons procédé à une répartition des compétences au sein du Collège communal qui permettra des synergies et de l'efficacité dans le travail.

Comme l'exige le Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, notre Déclaration de Politique Communale (DPC) pour les six prochaines années va donner un cap et une ambition collective pour l'avenir de la Commune. Elle est le reflet du programme de cette nouvelle législature. Cette DPC servira de base pour la rédaction du prochain Plan Stratégique Transversal (PST) qui traduira ces objectifs stratégiques en objectifs opérationnels.

L'histoire récente nous le montre, il est toujours audacieux de présenter des ambitions sur une période si longue, sachant que les événements imprévus sont toujours susceptibles de bouleverser les intentions initiales.

Les événements géopolitiques récents ont eu un impact massif sur notre société et nous devons veiller à développer – et mettre à jour - une vision pluriannuelle intégrant les limites budgétaires strictes. La déclaration présentée ce jour en tient compte.

Notre volonté est avant tout de maintenir et d'assurer des finances saines pour les générations futures.

Waterloo fait partie des Communes les moins taxées de Wallonie, avec un taux d'imposition de 5,7% à l'impôt additionnel des personnes physiques et de 1 700 centimes additionnels au précompte immobilier. Ces taux, inchangés depuis plus de 15 ans, reflètent notre volonté de garantir une fiscalité attractive tout en maintenant une gestion financière rigoureuse. La Commune ne prélève pas d'impôts directs, mais bénéficie d'une part de l'impôt prélevé par les niveaux régional et fédéral. Notre ambition est de conserver cette fiscalité parmi les plus faibles de Wallonie, tant que les obligations imposées par les autres niveaux de pouvoir le permettent.

Nous faisons le choix politique clair de ne pas faire porter de charges supplémentaires sur les habitants dans un contexte économique difficile au niveau mondial.

Nous continuerons à appliquer une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et à faire des économies d'échelle dès que possible. Nous cherchons en permanence à identifier des synergies avec d'autres acteurs publics afin de rationaliser les dépenses et de mutualiser les ressources. À titre d'exemple, le déménagement des services administratifs du CPAS a permis d'optimiser les infrastructures et de réduire les coûts. Par ailleurs, nous travaillerons à améliorer la digitalisation des processus internes de l'administration afin de simplifier les procédures, d'améliorer l'efficacité et encore une fois de réduire les coûts de fonctionnement.

Il convient de continuer à maîtriser et à assainir la dette communale. L'objectif de la majorité communale est de présenter un budget en équilibre, avec une finalité claire : dégager un boni budgétaire pour alimenter les fonds de réserve. Ces fonds sont essentiels pour anticiper les besoins futurs et faire face aux enjeux de demain, qu'ils soient prévus ou imprévus.

Durant la législature précédente, nous avons pu apporter un soutien au commerce local et aux indépendants fragilisés par les crises. La Commune a pu mobiliser diverses aides permettant une relance économique à hauteur de 1,3 million d'euros. Cet exemple illustre l'importance d'une gestion financière rigoureuse et pragmatique, qui nous permet d'agir rapidement et efficacement en cas d'événements imprévus.

Notre approche financière repose sur trois piliers fondamentaux : **rigueur**, **pragmatisme** et **efficacité**. Cette stratégie nous permettra non seulement de maintenir notre Commune sur une trajectoire financière claire, mais d'apporter l'aide nécessaire à nos concitoyens lors d'imprévus.

Une Commune où chaque Waterlootois se sent protégé et en sécurité.

Comme beaucoup d'autres Communes, Waterloo n'échappe pas aux faits de vols ou de violences. Avec une Police de terrain et de proximité, nous combattons fermement tous ces faits. Nous sommes déterminés à continuer et à intensifier notre combat pour garantir la sécurité et la quiétude de chaque Waterlootois. Pour cela, nous pouvons compter sur près de 100 agents soit 50% de plus que le cadre légal prévu. Ils sont épaulés par des stewards urbains qui jouent un rôle essentiel en matière de prévention et de médiation.

Nous travaillerons également à l'augmentation du nombre de caméras de surveillance et au développement des Partenariats Locaux de Prévention (PLP). Ces partenariats sont une collaboration directe entre les riverains et la Police via un échange permanent d'informations. Nous voulons les multiplier car, au-delà de la sécurité, les PLP constituent également un levier de cohésion sociale et de solidarité dans nos quartiers.

Enfin, afin de rassurer et de combattre le sentiment d'insécurité, nous nous engageons à réactiver l'éclairage public durant la nuit les vendredis et samedis. Cette démarche répond à une demande légitime de la population.

Par ailleurs, il est important de poursuivre notre lutte contre l'incivisme à travers l'usage accru de sanctions administratives. Si la prévention demeure une priorité, nous n'hésiterons pas à prendre des mesures répressives lorsque cela s'avère nécessaire.

La sécurité ne se limite pas à l'espace piéton, elle concerne aussi nos routes. Il nous faut renforcer la sécurité routière, notamment aux abords des écoles. Nous intensifierons la collaboration avec la police afin d'effectuer des contrôles réguliers aux heures de pointe (vitesse, stationnements, etc.). Cette vigilance contribuera à réduire les risques d'accident tout en renforçant la tranquillité d'esprit des familles.

Par ailleurs, nous veillerons à un renouvellement régulier du marquage routier, un élément essentiel pour la sécurité des usagers faibles, comme les piétons et les cyclistes. Des marquages spécifiques seront déployés pour guider les cyclistes et réduire les zones de danger.

Depuis plusieurs années, des zones à vitesse adaptée ont été intégrées à notre Commune. Une réflexion globale à ce sujet et un premier bilan permettront de définir les adaptations futures afin de garantir un équilibre entre les usagers des modes doux et les automobilistes.

Je reviendrai un peu plus loin sur la mobilité.

Waterloo offre un cadre de vie privilégié à ses habitants, nous voulons le préserver !

En matière de voiries et d'espaces publics, l'interdiction de l'usage de produits phytosanitaires, si bénéfique soit-elle pour l'environnement, rend l'entretien des routes et des trottoirs plus complexe. Nous devons donc adapter nos pratiques pour maintenir un niveau de propreté à la hauteur des attentes des Waterlootois.

Pour assurer la propreté des voiries et de l'espace public, nous proposons une réorganisation ambitieuse du service propreté, accompagnée d'une modernisation des outils et équipements. Cette démarche innovante repose notamment sur la création d'une Brigade Anti-Crasse (BAC), une véritable force d'intervention rapide et polyvalente dédiée à l'entretien des espaces publics.

La BAC aura pour mission principale de répondre aux urgences liées à la propreté, notamment :

- l'élimination immédiate des dépôts sauvages ;
- le nettoyage des zones souillées par des incidents imprévus (graffitis, déchets renversés, etc.) ;
- l'entretien des abords des espaces publics à forte fréquentation (parcs, écoles, marchés, etc.) ;
- l'intervention ciblée dans les secteurs identifiés comme prioritaires ou signalés par les citoyens.

La mise en place de la BAC incarne une approche proactive et participative. Grâce à un système de communication fluide avec les habitants, cette brigade pourra non seulement répondre aux demandes urgentes, mais aussi instaurer un dialogue de proximité pour sensibiliser au respect de l'environnement.

Elle jouera également un rôle stratégique en établissant un plan d'urgence pour la rénovation des trottoirs, en priorisant les travaux essentiels pour améliorer la mobilité et la sécurité des piétons.

Notre objectif en matière de voirie est de continuer à les rénover via notamment le PIC (subside régional qui nous permet de rénover 4 voiries par plan d'investissement). Il va de soi que ces nouveaux projets intégreront une vision d'intermodalité.

Nous continuerons également l'asphaltage de nos voiries en prévoyant au minimum de réaliser chaque année 8 000m² de superficie rénovée.

En parallèle, nous poursuivrons les actions engagées dans le cadre du *Plan déchets*, lancé en 2024. Ce plan repose sur un constat clair : des poubelles placées au bon endroit et bien dimensionnées permettent de réduire de 50% les dépôts sauvages. Après une première phase concluante, nous souhaitons mettre en œuvre les recommandations issues de cette étape initiale. Cela implique une optimisation de la répartition des poubelles sur le territoire pour mieux répondre aux besoins des habitants, tout en renforçant la propreté et la qualité de vie dans notre Commune.

Des lieux de rencontres et de convivialité pour tous les habitants !

Nous avons déjà commencé à créer ces espaces de convivialité avec la rénovation de la place Capouillet, chancre urbain devenu une véritable place réhabilitée dans un quartier qui se rénove petit à petit.

Nous souhaitons continuer en repensant la place de Joli-Bois, y apporter un réaménagement agréable pour les piétons en mettant en valeur les commerces de proximité tout en garantissant des espaces de stationnement proches et en suffisance.

Ceci devrait s'accompagner de la mise en place, à différents endroits de la Commune, de distributeurs d'argent liquide.

La mise en œuvre du Masterplan du Centre a été repensée pour privilégier une approche à taille humaine. Elle inclut la rénovation de l'arrière des Galeries Wellington et le développement d'une partie de la Zone d'Enjeu Communal (ZEC), visant à garantir une mixité harmonieuse entre logements et commerces. Ce projet intègre également la création de zones de convivialité, telles que places et placettes, tout en maintenant une partie du stationnement en surface, afin de préserver le sentiment de sécurité en soirée.

Le maintien du parking gratuit sur l'ensemble de la Commune doit rester une réalité, nous nous y engageons.

Quant à la place communale, celle-ci reste d'actualité.

La Commune souhaite investir dans le rachat de cet espace afin d'éviter tout projet immobilier de grande ampleur qui nuirait à la qualité de notre Commune en plein centre historique. La possibilité d'y créer une place communale offrirait un véritable lieu de rencontre qui manque aujourd'hui à Waterloo. La rénovation axée sur les espaces publics a été retardée par de nombreux facteurs imprévus, cette législature doit les voir se concrétiser en tout ou en partie !

À Waterloo, nous disposons de parcs et de 14 plaines de jeux qui sont à la fois des lieux de vie et de rencontres. Ces infrastructures, essentielles pour permettre aux citoyens de se balader, de jouer et de socialiser, nécessitent un entretien régulier. Nous veillerons à les embellir par plusieurs actions concrètes :

- la plantation d'arbres pour créer des zones d'ombrage et réduire le potentiel d'inconfort thermique ;
- la poursuite de l'étude sanitaire de l'ensemble des arbres afin de garantir la sécurité des usagers ;
- l'évaluation et la rénovation des modules de jeux existants pour les rendre encore plus attractifs et sûrs ;
- la rénovation du parc de la Résistance (traversée arborée et rénovée entre la rue de la Station et la rue François Libert).

La qualité de vie à Waterloo passe également par un environnement fleuri et agréable. Nous projetons le réaménagement de la chaussée de Tervuren, ainsi que de plusieurs ronds-points et parterres. Par ailleurs, une réflexion approfondie sur une gestion plus différenciée des espaces verts communaux est en cours.

Cette réflexion s'inscrit déjà dans des initiatives concrètes : trois nouveaux prés fleuris seront implantés en 2025. Contrairement aux arrangements floraux structurés, les prés fleuris ont un aspect plus sauvage et sont bénéfiques pour la biodiversité. Il s'agit d'implémenter une nouvelle vision de penser pour une gestion plus différenciée de nos espaces. Nous voulons mettre en place des techniques d'entretien respectueuses de l'environnement visant à assurer l'efficacité des interventions humaines.

De même, l'aménagement et l'entretien de nos cimetières devraient être envisagés comme ceux de tout autre parc communal. Une réorganisation des services est nécessaire pour obtenir un label « nature » et faire de nos cimetières des lieux de recueillement dignes et respectueux.

Il est important de végétaliser la Commune et ses voiries. Nous commencerons par la plantation d'arbres et d'arbustes le long de la chaussée de Bruxelles, en coordination avec la Région wallonne afin de rendre l'entrée de Waterloo moins minérale.

Depuis ma prise de fonction comme bourgmestre en 2015, je n'ai eu de cesse de freiner les gros projets immobiliers afin de mettre l'accent sur la qualité de vie et la rénovation de Waterloo. Les derniers projets sortis de terre sont le résultat de recours introduits et octroyés par la Région ou de projets qui ont été retravaillés et extrêmement réduits en termes de nombre de logements. La plupart des terrains à Waterloo sont en zone d'habitat au plan de secteur, ce qui complique fortement notre action, et diminue notre marge de manœuvre. Nous continuerons à bloquer les projets pharaoniques qui visent une densification importante de Waterloo et par conséquent nuisent à la qualité de vie. Une gestion responsable de l'urbanisme signifie une priorité donnée à la rénovation et non aux nouvelles constructions. Nous continuerons aussi à travailler à la préservation des espaces verts et des Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) afin d'éviter tout projet immobilier. Enfin, nous allons poursuivre la réalisation du Schéma de Développement Communal (SDC).

Durant la mandature précédente, nous avons sauvé le Bois des Bruyères en obtenant l'engagement que ces parcelles privées reviendront à la Commune. Quant au Triage Saint-Gertrude, du moins la partie du lieu-dit situé à Waterloo, nous continuerons à travailler à la préservation de la ZACC.

En ce qui concerne les bâtiments communaux, les enjeux sont multiples :

- il est nécessaire de poursuivre la mise aux normes des bâtiments pour une meilleure efficacité énergétique ;
- veiller à préserver l'harmonie architecturale et patrimoniale de la Commune ;
- mettre en valeur et préserver le charme de nos bâtiments anciens et le patrimoine historique.

Offrir des alternatives de mobilité afin de mieux réguler le trafic et d'apaiser les quartiers.

La situation géographique de Waterloo n'est pas favorable à une mobilité fluide. Traversée par la Nationale 5, offrant une échappatoire aux navetteurs coincés sur le Ring grâce à ses trois sorties d'autoroute, Waterloo est confrontée au trafic de transit croissant : 50% des embouteillages proviennent du flux d'automobilistes non waterlootois.

Il s'agit d'une préoccupation importante de la majorité à laquelle nous consacrerons notre pleine énergie. Il est important de souligner qu'il n'existe pas de solution unique. Nous disposons de plusieurs pistes pour améliorer les déplacements. Nous souhaitons améliorer l'efficacité du Proxibus en travaillant sur un réseau de bus électriques dont les horaires, la fréquence et les trajets répondent mieux aux besoins des habitants.

Nous renforcerons nos efforts pour sécuriser et étendre le réseau cyclable existant, tout en augmentant le nombre de parkings sécurisés dédiés aux vélos.

Un marché pour les voitures partagées a également été lancé, nous entendons le mettre en œuvre. Ce système offre une réelle alternative à la voiture individuelle, en particulier pour les trajets courts.

Le stationnement en zone bleue autour de la gare sera élargi pour répondre à la pression ou en tout cas limiter fortement les voitures ventouses afin de garantir des places de stationnement pour les riverains.

Afin de dissuader les navetteurs et de permettre une meilleure anticipation des trajets, nous prévoyons d'installer des panneaux intelligents aux entrées de la Commune. Ces dispositifs afficheront en temps réel les temps de trajet estimés et la disponibilité des places de parking.

Waterloo, terre de rencontre entre culture, tourisme et commerces !

Notre Commune a la chance unique d'être à la croisée de ces richesses ! Waterloo est d'abord une terre d'histoire, marquée par un passé qui attire chaque année des milliers de visiteurs curieux de découvrir ses trésors patrimoniaux. Au-delà de ceci, la Commune peut se féliciter de posséder des infrastructures culturelles de grande qualité, telles que le Centre culturel, le Musée Wellington, la Chapelle Musicale Reine Elisabeth, ou encore le Royal Syndicat d'Initiative, pour ne citer que quelques exemples.

Durant cette mandature, Waterloo a été fièrement labellisée *Ville ambassadrice d'Artisans certifiés*. Ce label reconnaît le savoir-faire et le talent de nos artisans qui incarnent l'excellence waterlootoise. La Commune soutient activement ses artisans et commerçants, notamment grâce à la présence d'un manager de centre-ville qui agit comme un interlocuteur privilégié entre les commerçants et la Commune. Cette année, Waterloo est la Commune qui compte le plus faible pourcentage de cellules vides devant Louvain-la-Neuve, preuve de son attractivité commerciale. Un succès qui réside dans ce subtil équilibre entre grandes enseignes et commerçants locaux, indépendants et artisans. Ils sont des acteurs essentiels de la vie locale. Nous continuerons à les soutenir en analysant la mise en œuvre d'un label *Cittaslow*.

Les événements culturels sont également un ciment de notre Commune auxquels les habitants sont attachés, nous veillerons à poursuivre le Waterloo Historical Film Festival (WaHFF) ou encore le BD Festival sans en augmenter les coûts voire en les diminuant tout en préservant leur qualité, mais sans impacter les finances communales. Nous veillerons à associer l'ensemble des acteurs locaux et à répartir équitablement les événements dans le temps.

Dans cette même perspective, la mise en réseau des bibliothèques afin de simplifier l'accès et le prêt pour tous les Waterlootois est en route.

Mais nous souhaitons aller plus loin en dotant la bibliothèque communale d'une infrastructure moderne, lui permettant de remplir pleinement son rôle d'opérateur direct du Service de la Lecture et d'en faire un espace fonctionnel, performant et adapté à tous.

Nous continuerons à soutenir l'enseignement de qualité donné au sein de notre académie. Une réflexion sera également menée sur les infrastructures afin d'évaluer les besoins.

La soirée des *Mérites culturels*, qui permet de mettre en lumière et de soutenir nos artistes, se poursuivra durant cette législature.

Nous avons entrepris la rénovation complète du *Musée Wellington*, accompagnée d'une nouvelle scénographie immersive. Cette rénovation va de pair avec la finalisation de la création des jardins et de la taverne du Musée afin de valoriser le cheminement vers les Galeries Wellington. Cet espace HoReCa sera au service du tourisme et de la culture et fera le lien entre passé et présent dans l'esprit du développement du cœur de ville.

Nous souhaitons renforcer le sentiment d'appartenance à Waterloo en valorisant son patrimoine et en développant des circuits découverte. Ces parcours mettront en lumière le petit patrimoine (chapelles, placettes, chemins, etc.), les lieux emblématiques qui façonnent notre territoire (Bois des Bruyères, Forêt de Soignes, etc.), ainsi que les artisans et créateurs de notre cité, tels que les chocolatiers, potiers, écrivains, sculpteurs et peintres.

Offrir des infrastructures sportives qualitatives et agréables !

Waterloo figure à nouveau parmi les Communes wallonnes les mieux classées en matière d'activités sportives accessibles à tous les niveaux. Notre territoire offre une grande variété de disciplines, soutenues par des clubs dynamiques et leurs nombreux affiliés.

Pour leur permettre de performer, nous avons mis sur pied la Régie Communale Ordinaire. Elle a pour mission d'optimiser les moyens et d'accroître l'efficacité des ressources dédiées au sport.

Aujourd'hui, nous devons axer notre action sur l'amélioration et la modernisation des infrastructures sportives. Parmi les projets en cours...

Nous avons obtenu une subvention pour la rénovation du Hall sportif du Centre. Ce projet comprendra notamment la rénovation de la toiture, sur laquelle seront installés des panneaux photovoltaïques permettant de couvrir les besoins énergétiques de tout le site (piscine, hall et stade).

Nous avons créé un terrain multisport et nous souhaitons aller plus loin pour répondre aux besoins croissants de notre population sportive. Un nouveau Hall sportif au Chenois doit être envisagé en priorité afin de remplacer la bulle devenue vétuste.

La finalisation du Skatepark est en cours. Cet espace sera ouvert à tous, mais réglementé pour garantir un usage respectueux et sécurisé (horaires, bonnes pratiques, etc.) pour le voisinage. Nous avons entendu les craintes des riverains. Il sera donc déplacé dans le Centre, où est installé le Skatepark éphémère. En parallèle, nous travaillerons au développement d'autres infrastructures sportives en plein air.

Il est important de permettre un accès aisé et confortable aux infrastructures sportives de notre Commune. Le réaménagement du parking du club de football de Joli-Bois, ainsi que celui du Waterloo Tennis sont sur les rails.

Nous souhaitons poursuivre la rénovation énergétique des infrastructures sportives. Le Hall sportif du Centre, en particulier, bénéficiera d'un agrandissement qui permettra aussi d'offrir davantage d'espace pour le stockage de matériel sportif.

Le projet garantira également une possibilité de rénover la partie sanitaire, les vestiaires et de les adapter aux personnes porteuses de handicaps.

Une Commune où chacun peut trouver sa place et s'épanouir !

Avec des habitants âgés en moyenne de 46 ans, Waterloo est une Commune qui accueille toutes les générations. Des tout-petits aux aînés, en passant par les familles et les actifs, il est essentiel que chaque habitant trouve sa place et puisse s'épanouir au sein de notre communauté.

Nous avons mis un point d'honneur à offrir des services d'accueil adaptés et de qualité pour les plus jeunes. Cependant, nous sommes conscients que le nombre de places disponibles reste insuffisant face à la demande croissante. Nous continuerons à développer l'accueil de la petite enfance avec l'engagement d'accueillantes supplémentaires ainsi que la recherche de subventions pour ouvrir de nouvelles places. Enfin, nous allons entreprendre la rénovation de Babyloo et veiller à l'embellissement de nos structures.

Ce n'est pas parce que les enfants grandissent que la Commune cesse de soutenir les familles. Bien au contraire, nous pouvons compter sur un enseignement de qualité et varié dispensé dans les écoles sur le territoire communal. Nous veillerons à développer la lutte contre le harcèlement dans nos écoles avec des projets spécifiques adaptés à chaque âge en collaboration avec la Maison de la Parentalité.

Nous souhaitons offrir aux enfants, un lieu d'apprentissage moderne et optimal. Il est donc nécessaire de rénover le réfectoire, la salle de gym et la garderie de l'école du Chenois. Quant à l'école de Mont-Saint-Jean, la réhabilitation de la salle polyvalente commencera dans les semaines qui viennent.

Grâce aux services tels que la Maison de la Parentalité, l'accueil extrascolaire, les garderies et le Centre Récréatif, nous comptons

poursuivre les actions pour soutenir les familles et leur permettre de concilier plus facilement vie professionnelle et familiale.

Pour les jeunes, nous continuerons à tisser des liens durables avec les acteurs clés comme Infor Jeunes ou la Maison des Jeunes.

Les seniors représentent près d'un quart de notre population. Leur bien-être et leur inclusion dans notre Commune sont fondamentaux. Nous proposons déjà des animations et une programmation culturelle qui leur sont réservées. Nous souhaitons les encourager et faciliter leur participation à des activités sportives adaptées. Cette initiative est déjà mise en œuvre, mais nous voulons l'élargir en développant des partenariats avec des clubs, des associations et des structures spécialisées.

Des tarifs abordables rendent ces activités accessibles au plus grand nombre, favorisant l'inclusion et l'épanouissement par le sport.

Une Commune solidaire et inclusive

À Waterloo, solidarité, entraide et écoute ne sont pas de simples mots, mais une réalité bien ancrée : 12% du budget communal sont consacrés à l'action sociale, démontrant notre engagement à soutenir les plus vulnérables. Lors d'événements tels que les inondations ou le conflit en Ukraine, Waterloo a démontré sa générosité et sa capacité à mobiliser ses habitants pour venir en aide à ceux qui en ont besoin.

Waterloo, ville accueillante, n'est pas qu'un label !

Si les principaux leviers de création d'emplois relèvent d'autres niveaux de pouvoir, Waterloo peut compter sur des structures locales efficaces telles que la Maison de l'Emploi et l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE). Pour que l'aide soit efficace, il est essentiel de renforcer les synergies entre ces acteurs dans le but d'amplifier leur impact et d'aider à créer des opportunités professionnelles pour les Waterlootois.

C'est pourquoi nous adapterons nos règlements afin de permettre à des associations d'intérêt public, comme la Croix-Rouge, de poursuivre ses missions grâce à une collaboration accrue avec la Commune.

En concertation avec le CPAS, nous continuerons également à soutenir le tissu associatif de solidarité, qui joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des personnes en difficulté. Par ailleurs, nous travaillerons à lutter contre les fraudes numériques, un défi croissant dans notre société hyperconnectée.

À Waterloo, à travers la Commission Consultative de la Personne en Situation de Handicap (CCPSH), nous veillons à améliorer l'accessibilité et à répondre aux besoins spécifiques de chacun. Nous continuerons à améliorer l'accès aux infrastructures communales, touristiques et culturelles pour les personnes à mobilité réduite comme ce fut le cas notamment pour les portes d'entrée à l'administration. Nous veillerons à adapter l'entrée des sentiers piétonniers pour permettre l'accès aux chaises roulantes et poussettes. Des aménagements spécifiques seront mis en place comme les marquages podotactiles sur les passages piétons des axes principaux. Nous travaillerons à la rédaction de la charte communale de l'inclusion de la personne en situation d'handicap et analyserons la possibilité d'obtenir le label Handycity.

Des projets existent également pour soutenir les familles et leur offrir des plages de répit. D'autres seront examinés en profondeur.

Une Commune qui répond aux enjeux environnementaux !

En complément des mesures déjà évoquées, telles que l'arrêt de la densification excessive, l'intensification des efforts de végétalisation, l'amélioration des espaces de rencontre et les réflexions approfondies sur la mobilité, nous souhaitons aller encore plus loin pour façonner un cadre de vie harmonieux et durable.

Ces initiatives visent à répondre aux attentes des habitants en mettant l'accent sur la qualité de vie, l'environnement et une mobilité mieux pensée, tout en renforçant le caractère convivial et attractif de notre Commune.

Nous sommes convaincus que ce n'est qu'avec la compréhension et l'adhésion de chacun que nous répondrons efficacement aux enjeux environnementaux !

Nous veillerons à poursuivre la concrétisation du *Plan Climat*. Une évaluation de la première version sera faite afin de déterminer de nouvelles actions réalistes à mettre en œuvre avec les habitants. Nous croyons en l'importance d'une démarche participative pour y arriver.

Nous terminerons aussi le cadastre énergétique et les audits de nos bâtiments communaux afin d'objectiver les travaux à entreprendre.

Nous continuerons à soutenir les ménages réalisant un audit énergétique de leur logement en donnant un complément à la prime de la Région.

Enfin, nous analyserons, sur base d'une liste précise des espaces disponibles, quels sont les bâtiments et/ou parkings communaux qui offrent la possibilité d'y installer des panneaux solaires.

La réponse à tous ces enjeux doit être collective.

Pour conclure, cette législature doit permettre à notre Commune de se **tourner vers l'avenir et de garantir un cadre de vie optimal aux générations futures.**

Les ambitions et projets que je viens de vous présenter sont pensés pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain. Ces défis, nous sommes déterminés à les relever avec pragmatisme, efficacité et dans l'intérêt de tous.

Si chaque niveau de pouvoir est concerné par ces enjeux, l'échelon communal occupe une place particulière, car nous sommes en première ligne au plus près de la population.

Nous sommes tributaires de décisions prises aux niveaux fédéral, régional et communautaire qui augmentent les responsabilités des Communes sans pour autant leur octroyer des moyens supplémentaires.

Nous devons donc faire preuve de vigilance et d'une grande flexibilité dans la mise en œuvre de nos ambitions. Une gestion financière rigoureuse sera garante de notre capacité à agir efficacement.

Enfin, sans des agents qualifiés et motivés, nous ne parviendrons pas à relever tous ces défis. Le bien-être de notre personnel va de pair avec le service aux citoyens. Il est nécessaire de créer un cercle vertueux entre le citoyen, l'administration et les élus. Ce lien sera notre moteur pour les six prochaines années.

J'espère pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour travailler dans l'intérêt de notre cité, dans le respect des institutions et des compétences de chacun en laissant de côté les intérêts particuliers et partisans.

Je vous souhaite à toutes et tous une législature riche en accomplissement.

Bon travail à toutes et tous.

Je vous remercie.

Florence Reuter,

Bourgmestre